Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DECLARATION DES REVENUS **2006**

N° 2042
cerfa
N° 10330 * 11

EDITIONS FRANCIS LEFEBVRE

Facilitez-vous l'impôt,
www.impots.gouv.fr

Renvoyez un exemplaire de votre déclaration
au centre des impôts de votre domicile
au plus tard le 31 mai.
Affranchissez suffisamment votre lettre.

ADRESSE AU 1ER JANVIER 2007 (Pour le calcul correct de votre taxe d'habitation)

Appt. | Etage | Esc. | Bâtiment | Nbre de pièces 0 | N° et Rue 138 AV DE LA PLAGE

Résidence | Code Postal 34410 | Commune SERIGNAN

A ce domicile, vous êtes propriétaire ☐ locataire ☐ occupant à titre gratuit ☐ Nom du propriétaire

ETAT CIVIL DU OU DES DECLARANTS (Ecrivez en lettres majuscules)

Vous		**Conjoint ***
Monsieur X Madame ☐ Mademoiselle ☐		Monsieur ☐ Madame ☐ Mademoiselle ☐
THOMAS	Nom	
	Nom de naissance	
THIBAULT	Prénoms	
6 2 1958	Date de naissance	
0	Lieu de naissance	0

Si vous déposez une déclaration pour la première fois, cochez la case : ☐

Sinon, indiquez votre n° FIP : et votre n° fiscal :

le n° fiscal de votre conjoint :

Vous trouverez ces numéros sur votre déclaration de revenus ou votre avis d'imposition de l'année dernière. Leur indication facilitera le rapprochement des acomptes ou mensualités que vous avez déjà payés et de l'impôt dû.
Pour les couples mariés : Madame, si vous souhaitez voir figurer votre nom de naissance sur nos courriers, veuillez cocher la case : ☐

* ou partenaire du Pacs

REDEVANCE AUDIOVISUELLE

Cochez la case, si aucune de vos résidences (principale ou secondaire) n'est équipée d'un téléviseur *(voir notice) :* ☐ Ø RA

CHANGEMENTS D'ADRESSE

En cas de changement d'adresse en 2006 ou en 2007, merci de compléter les informations ci-dessous :

Si vous avez déménagé en 2006, indiquez votre adresse au 1er janvier 2006

N° et Rue | Bâtiment | Appt.

Code Postal | Commune

Si vous avez déménagé après le 1er janvier 2007, indiquez votre adresse actuelle *(pour recevoir sans difficulté votre courrier)*

N° et Rue | Bâtiment | Appt.

Code Postal | Commune

SIGNATURE DU OU DES DECLARANTS

A _____ le _____ 2007

Votre n° de téléphone _____

Votre adresse internet _____

Si vous déposez également une déclaration n° 2042 complémentaire, cochez la case ☐

Pour payer vos impôts en toute tranquillité, choisissez le prélèvement automatique.
Connectez-vous sur www.impots.gouv.fr ou contactez votre trésorerie.

Services gestionnaires	Situation et charges du foyer fiscal	Eléments pour la taxe d'habitaiton

N'oubliez pas de remplir le cadre A.

- Si vous élevez seul(e) votre ou vos enfants : complétez le cadre B ;
- Si vous avez des personnes à charge (autres que les enfants rattachés) : complétez le cadre C ;
- Si un ou plusieurs de vos enfants majeurs ou mariés demandent leur rattachement : complétez le cadre D.

A I SITUATION DU FOYER FISCAL EN 2006

M ☐ Mariés **C** ☒ Célibataire **D** ☐ Divorce/séparation

V ☐ Veuvage **O** ☐ Pacs

En cas de changement en 2006

Date du mariage ou du PACS	**X**	/ / 2006
Date du divorce/séparation / rupture du PACS	**Y**	/ / 2006
Date du décès	**Z**	/ / 2006

Vous devez souscrire une déclaration pour chacune des périodes avant et après votre changement de situation de famille *(voir notice).*

SITUATIONS PARTICULIERES

Situation des enfants en cas de célibat, divorce, séparation ou veuvage

K ☐ **Vous vivez seul(e) et** vous avez eu un enfant décédé après l'âge de 16 ans ou par suite de faits de guerre. (Complétez aussi la ligne H)

E ☐ **Vous vivez seul(e) et** vos enfants (majeurs ou mariés ; mineurs imposés en leur nom propre) ne sont pas comptés à votre charge ou n'ont pas demandé leur rattachement à votre foyer. (Complétez aussi la ligne H).

H ☐ Année de naissance de votre enfant dernier-né, ouvrant droit à l'attribution d'une demi-part supplémentaire.

N ☐ **Vous ne vivez pas seul(e).**

L ☐ Un au moins de vos enfants à charge ou rattaché est issu du mariage avec votre conjoint* décédé.

Situation donnant droit à une demi-part supplémentaire

Titulaire d'une pension (militaire, accident du travail) pour une invalidité d'au moins 40% ou d'une carte d'invalidité d'au moins 80% (joignez une copie de la carte) :

P ☐ Vous remplissez ces conditions ;

F ☐ Votre conjoint* remplit ces conditions, ou votre conjoint*, décédé en 2006, remplissait ces conditions.

Titulaire de la carte du combattant ou d'une pension militaire d'invalidité ou de victime de guerre :

W ☐ Vous êtes célibataire, divorcé, séparé, veuf** et :
- vous avez plus de 75 ans et remplissez ces conditions ;
- vous avez plus de 75 ans et votre conjoint*, décédé, remplissait ces conditions ;
- votre conjoint*, âgé de plus de 75 ans, décédé en 2006, remplissait ces conditions.

S ☐ Vous êtes mariés ou liés par un PACS et l'un des deux déclarants, âgé de plus de 75 ans, remplit ces conditions.

G ☐ Vous avez une pension de veuve de guerre.

B I PARENT ISOLE

Vous êtes célibataire, divorcé(e), séparé(e), veuf(ve)** **et vous vivez seul(e)** avec votre ou (vos) enfant(s) ou des personnes invalides recueillies sous votre toit ; pour bénéficier de la majoration du nombre de parts et éventuellement de la majoration de la prime pour l'emploi : cochez la case **T** ☐

C I PERSONNES A CHARGE EN 2006 *(voir notice).*

Précisez ci-dessous TOUTES LES PERSONNES A VOTRE CHARGE autres que les enfants qui demandent leur rattachement, en indiquant pour chacune son année de naissance. (Ne comptez pas les enfants qui souscrivent une déclaration séparée ou qui sont déclarés à charge par une autre personne). Indiquez leurs nom et prénom ci-dessous. Si vous n'avez plus de personne à charge, portez "0" dans la ou les cases F à R.

Indiquez les enfants en résidence alternée sur la déclaration 2042 C.

Enfant(s) non marié(s) de moins de 18 ans au 01-01-2006 ou né(s) en 2006 ou handicapé(s) quel que soit l'âge :

Nombre : **F** 1

Année de naissance :

1987

Dont enfant(s) titulaire(s) de la carte d'invalidité :

Nombre : **G**

Année de naissance :

Personne(s) vivant sous votre toit et titulaire(s) de la carte d'invalidité d'au moins 80% :

Nombre : **R**

Année de naissance :

Précisez ci-dessous les noms et prénoms de vos enfants ou autres personnes à charges :

voir la feuille de renseignements complémentaires jointe

D I RATTACHEMENT D'ENFANTS MAJEURS OU MARIES EN 2006

Nombre d'enfant(s) célibataire(s) (ou veufs ou divorcés) majeurs sans enfants : **J**

Nombre d'enfants mariés ou non mariés chargés de famille : **N**
(y compris le conjoint et les enfants)

Date de naissance

Date de naissance

Date de naissance

ET LA TELEDECLARATION ?

Désormais, vous pouvez télédéclarer en cas de changement de situation de famille sur **www.impots.gouv.fr**

- Si vous vous êtes marié, "pacsé" ou si vous avez divorcé en 2006
- Si vous êtes âgé de plus de 22 ans et si vous étiez rattaché l'année dernière à la déclaration de revenus de vos parents

En application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 dite « informatique et libertés », vous pouvez accéder aux données vous concernant, sous réserve que cela ne porte pas atteinte à la recherche des infractions fiscales, et les faire rectifier, sous réserve des procédures du code général des impôts et du livre des procédures fiscales. Les demandes sont à adresser au centre des impôts dont vous relevez. Les données portées sur les déclarations de revenus sont utilisées pour la gestion de l'impôt sur le revenu, de la taxe d'habitation et de la redevance de l'audiovisuel. Elles sont rapprochées des déclarations relatives à l'impôt de solidarité sur la fortune. Les organismes chargés de la gestion d'assurance vieillesse, d'allocations familiales, de régime complémentaire et du contrôle des cotisations des professions indépendantes sont, sur leur demande, destinataires d'informations issues du traitement de la déclaration de revenus de leurs seuls allocataires, pensionnés ou assurés.

** Ou partenaire du PACS.*

*** Ou votre partenaire lié par le PACS est décédé.*

1 I TRAITEMENTS, SALAIRES

	Vous	Conjoint*	Personne 1	Personne 2	Personne 3
	↓	↓	↓	↓	↓
Total de vos revenus d'activité	AJ	BJ	CJ	DJ	EJ
Total de vos autres revenus imposables	AP	BP	CP	DP	EP
Frais réels (liste détaillée sur papier libre)	AK	BK	CK	DK	EK
Demandeur d'emploi de plus d'un an	AI	BI	CI	DI	EI
Déménagement de plus de 200 km pour trouver un emploi exercé pendant au moins 6 mois *(voir notice).*	AR	BR	CR	DR	ER

PRIME POUR L'EMPLOI *(pour obtenir votre prime par virement, joignez un RIB, un RIP ou un RICE)*

	Vous	Conjoint*	Personne 1	Personne 2	Personne 3
Travail à temps plein en 2006 : cochez la case	AX ☐	BX ☐	CX ☐	DX ☐	QX ☐
Sinon indiquez le nombre d'heures (H) payées dans l'année	AV H	BV H	CV H	DV H	QV H

PENSIONS, RETRAITES, RENTES Y COMPRIS PENSIONS ALIMENTAIRES PERCUES

	Vous	Conjoint*	Personne 1	Personne 2	Personne 3
Total de vos pensions, retraites, rentes	AS	BS	CS	DS	ES
Pensions alimentaires perçues	AO	BO	CO	DO	EO

RENTES VIAGERES A TITRE ONEREUX

Age d'entrée en jouissance	Moins de 50 ans	De 50 à 59 ans	De 60 à 69 ans	A partir de 70 ans
Total des rentes perçues par le foyer pour chaque âge d'entrée en jouissance	AW	BW	CW	DW

2 I REVENUS DES VALEURS ET CAPITAUX MOBILIERS

Produits de placement soumis aux prélèvements libératoires autres que ceux indiqués ligne DH	EE
• **Revenus ouvrant droit à abattement** (ne les déduisez pas)	
Revenus des actions et parts (crédit d'impôt inclus)	DC
Revenus imposables des actions et parts non cotées détenues dans un PEA	FU
Revenus distribués dans le PEA pour le calcul du crédit d'impôt de 50%	GR
Produits des contrats d'assurance-vie et de capitalisation d'une durée au moins égale à 6 ou 8 ans	CH
• **Revenus n'ouvrant pas droit à abattement**	
Revenus des valeurs mobilières et distributions (crédit d'impôt inclus)	TS
Revenus des structures soumises hors de France à un régime fiscal privilégié et autres revenus distribués	GO
Autres revenus (crédit d'impôt inclus)	TR
• **Autres**	
Revenus des lignes DC, CH, TS, TR pour lesquels les prélèvements ont déjà été appliqués	CG
Montant des frais venant en déduction	CA
Montant total des crédits d'impôt	AB
Total des crédits d'impôt directive "épargne" (report de la déclaration n° 2047)	BG
Produits d'assurance-vie et de capitalisation soumis au prélèvement libératoire de 7,5%	DH

3 I PLUS VALUES ET GAINS TAXABLES A 16%

Gains sur cessions de valeurs mobilières, de droits sociaux et assimilés taxables à 16%	VG
Pertes de l'année 2006 sur cessions de valeurs mobilières, de droits sociaux et assimilés	VH

En cas de pertes antérieures à 2006 non encore imputées, indiquez le détail sur papier libre ou joignez le tableau de suivi n° 2041 SP.

4 I REVENUS FONCIERS

Micro foncier : recettes brutes sans abattement	BE	Déficit imputable sur les revenus fonciers	BB
Revenus fonciers	BA	Déficit imputable sur le revenu global	BC
Primes d'assurances des loyers impayés (voir notice)	BF	Déficits antérieurs non encore imputés	BD
Cochez si vous avez souscrit une déclaration 2044-spéciale	BZ ☐	(lignes BA, BB, BC, BD : report du résultat déterminé sur la déclaration n° 2044)	

Montant des loyers courus du 1/1/98 au 30/9/98 provenant des immeubles pour lesquels la cessation ou l'interruption de la location est intervenue en 2006 et qui ont été soumis à la taxe additionnelle au droit de bail **TQ**

REVENUS EXCEPTIONNELS OU DIFFERES **à imposer suivant le système du quotient**

Montant total des revenus à imposer **Ø XX** (n'incluez pas ces revenus dans les autres rubriques de la déclaration)

Nature, détail et année d'échéance normale de ces revenus ou année de début d'exploitation.
Pour les bénéfices agricoles exceptionnels indiquez également le nom du titulaire et, le cas échéant, son adhésion à un C.G.A.

** Ou partenaire du PACS.*

6 I CHARGES ET IMPUTATIONS DIVERSES

Montant de la CSG déductible calculée sur les revenus du patrimoine	DE			
Pensions alimentaires versées à des enfants majeurs en vertu d'une décision de justice devenue définitive avant 2006	GI	0	GJ	0
Autres pensions alimentaires versées à des enfants majeurs	EL	0	EM	0
Autres pensions alimentaires versées en vertu d'une décision de justice devenue définitive avant 2006	GP			
Autres pensions alimentaires	GU			

Indiquez les noms et adresses des bénéficiaires de vos versements au bas de cette page

Déductions diverses	DD			
Sommes à ajouter au revenu imposable (ex : CSG déductible accordée à tort)	GH			

EPARGNE RETRAITE : PERP ET PRODUITS ASSIMILES (PREFON, COREM ET C.G.O.S.)

- **Epargne versée en 2006**

	Vous		Conjoint*		Personne à charge	
Cotisations versées en 2006 au titre d'un PERP, PREFON, COREM et C.G.O.	RS		RT		RU	
Rachats de cotisations en 2006 (PREFON, COREM et C.G.O.S.)	SS		ST		SU	
Plafond de déduction	PS		PT		PU	

- Si vous êtes nouvellement domicilié en France en 2006 après avoir résidé à l'étranger au cours des trois années précédentes, cochez la case **Q**
- **Détermination du plafond de déduction pour les revenus 2007**

Cotisations aux régimes obligatoires d'entreprise de retraite supplémentaire ou aux contrats "Madelin" et abondement de l'entreprise à un PERCO en 2006	QS		QT		QU	

7 I CHARGES OUVRANT DROIT A REDUCTION OU A CREDIT D'IMPOT (Attention, = joignez les reçus ou les justificatifs)

Dons à des organismes d'aide aux personnes en difficulté *(maximum 479€)*			UD		UE	
Autres dons que ceux de la ligne UD			UF		UG	
Report des versements des années antérieures	XS		XT		XU	
Cotisations syndicales des salariés et pensionnés	AC	0	AE	0	AG	0
	AD		AF		AH	
Nombre d'enfants à charge poursuivant leurs études	EA	0	EC	1	EF	0
Frais de garde des enfants de moins de 7 ans au 31-12-2006	GA	0	GB	0	GC	0

Indiquez les noms et adresses des bénéficiaires de vos versements au bas de cette page

Sommes versées pour l'emploi d'un salarié à domicile			DF	
Si vous-même, votre conjoint ou une des personnes à votre charge est titulaire de la carte d'invalidité d'au moins 80% cochez la case				DG
Nombre d'ascendants bénéficiaires de l'APA âgés de plus de 65 ans				DL

Indiquez les noms et adresses des bénéficiaires de vos versements au bas de cette page

Dépenses d'accueil dans un établissement pour personnes âgées dépendantes	CD	0	CE	0
Primes de rente de survie, contrats d'épargne handicap	GZ			
Prestations compensatoires : sommes versées en 2006	WN			
sommes totales décidées par jugement en 2006 ou capital reconstitué	W			
capital fixé en substitution de rente	WM			
report des sommes décidées en 2005	WP			
Intérêts des prêts étudiants (contrats conclus à compter du 01-09-2005)	UK			
Vous souscrivez une déclaration de revenus 2006 à votre nom, vous étiez rattaché à un foyer fiscal en 2005 et vous avez déjà versé des intérêts en 2005, cochez la case	VO			

Dépenses en faveur des économies d'énergie et du développement durable

Equipements utilisant une source d'énergie renouvelable	WF	
Acquisition de chaudière à condensation, matériaux d'isolation thermique et appareils de régulation de chauffage installés au plus tard le 31-12 de la 2ème année suivant la date d'acquisition d'un logement achevé avant le 1-01-1977	W	
Autre acquisition de chaudière à condensation, matériaux d'isolation thermique, appareils de régulation de chauffage et coût des équipements de raccordement à un réseau de chaleur	WH	
Acquisition de chaudière à basse température	W	

Dépenses en faveur de l'aide aux personnes

Equipements pour les personnes âgées ou handicapées	WJ	
Travaux de prévention des risques technologiques ou acquisition d'ascenseurs électriques à traction	WI	

8 I AUTRES IMPUTATIONS, REPRISES DE REDUCTIONS D'IMPOT, CONVENTIONS INTERNATIONALES, DIVERS

Personnes domiciliées en France percevant des revenus à l'étranger (cf. Déclaration n° 2047)

Revenus exonérés (y compris salaires et primes des détachés à l'étranger) autres que ceux déclarés page 3, retenus pour le calcul du taux effectif d'imposition				TI
Revenus étrangers soumis en France à l'impôt sur le revenu et imposables à la CRDS				TL
Revenus étrangers imposables en France et ouvrant droit à un crédit d'impôt égal au montant de l'impôt français correspondant à ces revenus				TK
Personnes non domiciliées en France : revenus de sources française et étrangère retenus pour le calcul du taux moyen d'imposition				TM
Elus locaux : indemnités de fonction soumises à la retenue à la source	BY	0	CY	0
Total des plus-values en report d'imposition non expiré				UT
Reprises de réductions ou de crédits d'impôt				TF
Revenus exonérés non retenus pour l'application du taux effectif (revenus provenant d'organismes internationaux, de représentations étrangères...)				FV
Contrat d'assurance-vie conclu auprès d'un établissement établi hors de France				TT
Comptes bancaires à l'étranger				UU

AUTRES RENSEIGNEMENTS, SOUSCRIPTION DE LA DECLARATION POUR UNE AUTRE PERSONNE, NOM ET ADRESSE DES BENEFICIAIRES DE VOS VERSEMENTS

9 YF YG YH YK YT YU YV YW YZ

** Ou partenaire du PACS.*